Tournoi National
Alice Abbat
31 Octobre
1er Novembre 2015
Palais des sports
Allée Jean Bouin
71000 Mâcon
Ouvert aux licenciés et non licenciés
Sur présentation de certificat médical
Renseignements et inscriptions
malorylasnier@free.fr ou 06 98 58 10 76

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL
« ALICE ABBAT »

SAMEDI 31 OCTOBRE ET DIMANCHE 1ER NOVEMBRE 2015,
Palais des Sports, allée Jean Bouin 71100 Mâcon

Article 1 : Date et modalités.
La ligue de Bourgogne Tennis de Table organise les samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre 2015, un tournoi national ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT.
Le n° d'homologation du tournoi est en attente.
Les joueurs et joueuses voulant participer au tournoi doivent être licenciés à la date du tournoi et être en conformité par rapport au certificat médical. Présentation obligatoire de la licence **ou** de l'attestation **ou** du certificat médical de « non contre indication à la pratique du tennis de table en compétition »* pour jouer dans les tableaux leur étant destinés.

*si absence de licence ce jour là.

Article 2 : Matériel.
Le tournoi se déroulera dans le Palais des Sports, allée Jean Bouin 71100 Mâcon.

Article 3 : Tableaux.
Les tableaux suivants seront proposés.

Tableaux Mixtes

Tableaux		Prix d'inscription	Heure de début	Jour
A	Toutes séries	9 €	13H00	Dimanche
B	Série NC à 1999 points	8 €	12H00	Dimanche
C	Série NC à 1799 points	7 €	10H00	Dimanche
D	Série NC à 1499 points	7 €	11H00	Dimanche
E	NC à 1099 points	7 €	9H00	Dimanche
F	Toutes séries dames	7 €	14H00	Dimanche
G	Série NC à 999 points	7 €	11H00	Samedi
H	Série NC à 699 points	7 €	10H00	Samedi
I	Jeunes – de 11 ans	5€	13H00	Samedi
J	Jeunes – de 18 ans et classement inférieur à 1099 points	6 €	12H00	Samedi
K	Non licenciés	7 €	14H00	Samedi

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

Article 4 : Limitation
Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simple** par jour.

Article 5 : Surclassement.
Les poussins et benjamins ne peuvent pas participer aux séries par classement (A à H), sauf ceux participant au Critérium Fédéral en Nationale 1, en – de 11 ans et ayant le quadruple surclassement en date du tournoi.

Article 6 : Déroulement sportif.
La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.
Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.
Toutes les parties se disputeront en 3 manches gagnantes.
Les tableaux A, à J se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe.
Le tableau I est réservé aux jeunes moins de 11 ans ne pouvant pas évoluer dans les tableaux A à H (voir article 5). Il se jouera en classement intégral (pas d'élimination directe, sauf en cas d'inscriptions massives, à l'appréciation du Juge-arbitre).
Le tableau K permet à toute personne non licenciée ou licenciée en France de participer, après présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis de table.

Article 7 : Dispositions exceptionnelles.
Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série A, 16 joueurs au minimum).
Les participants pourront alors s'engager dans un autre tableau (si possible), soit, être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.
Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.
Le nombre d'inscription est limité à 48 participants par tableau.

Article 8 : Arbitrage et Juge Arbitrage.
L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants pour les tableaux.
Le tableau I sera arbitré par des adultes ou des jeunes volontaires lorsque les participants seront trop jeunes pour s'arbitrer eux même.
Le Juge Arbitre du tournoi sera **M. Sylvain Perrin**, ses décisions seront sans appel. Ses adjoints seront François Clémencet et David Deléglise.

Article 9 : Dotation.
Les 4 ou 8 meilleurs (selon nombre d'inscrits dans chaque tableau) de chaque tableau seront récompensés en lot, ou chèque ou bon d'achat de la valeur indiquée suivant le tableau ci-après :

RECOMPENSES

Tableaux	Prix d'inscription	Vainqueurs	Finalistes	½ Finalistes
A	Toutes séries	300 euros + coupe	150 euros	60 euros
B	Série NC à 1999 points	200 euros + coupe	75 euros	40 euros
C	Série NC à 1799 points	150 euros + coupe	50 euros	30 euros
D	Série NC à 1499 points	100 euros + coupe	40 euros	20 euros
E	NC à 1099 points	75 euros + coupe	35 euros	Lots
F	Toutes séries dames	150 euros + coupe	50 euros	30 euros
G	Série NC à 999 points	60 euros + coupe	30 euros	Lots
H	Série NC à 699 points	45 euros + coupe	20 euros	Lots
I	Jeunes – de 11 ans	Lot + coupe	Lot	Lots
J	Jeunes – de 18 ans et classement inférieur à 1099 points	Lot	Lot	Lots
K	Non licenciés	Lot	Lot	Lots

Les organisateurs se réservent le droit de diminuer les récompenses en cas de nombre de participants insuffisants quelque soit le tableau.

Un challenge du club le mieux représenté, permettra à ce dernier de remporter un Bon d'achat d'une valeur de 75€ (pour minimum 15 joueurs du même club).

Article 10 : Pointage et forfait.
Le pointage des joueurs se fera **1H00 avant l'heure officielle de début des tableaux, sauf pour les 1ers tableaux du jour et le tableau K (non licenciés), dans ce cas 30 minutes avant**.
Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1er appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.
Toutes inscriptions non excusées 24H avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Tirage au sort
Le Tirage au sort aura lieu le vendredi 29 novembre 2015 au siège de la ligue de Bourgogne, 48 blv de la Marne 21000 Dijon.

Article 12 : Balles.
Les balles homologuées ITTF seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche.

Article 13 : Responsabilités.
La ligue de Bourgogne décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 14 : Buvette.
Une buvette très complète (sandwichs, gâteaux, sucreries, boissons diverses, etc.) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 15 : Résultats.
Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : Engagements.
Les inscriptions par courrier ou mail seront prises en compte au fur et à mesure de leurs arrivées. Le cachet de la poste ou la date de l'envoi de mail feront foi.
Les engagements, accompagnés du paiement (chèque à l'ordre de la LBTT), sont à faire parvenir pour le **Jeudi 29 octobre 2015 dernier délai à** :

Malory Lasnier
LBTT
48 bd de la Marne 21000 DIJON

Il vous est également donné la possibilité de vous inscrire par mail: malorylasnier@free.fr
Le paiement des inscriptions avant le début des tableaux est obligatoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter Malory Lasnier par mail ou au 06 98 58 10 76

Article 16 : Accord.
La participation au tournoi de la ligue de Bourgogne « Alice Abbat » entraîne l'acceptation du présent règlement.

N'oubliez pas d'indiquer le numéro de licence pour tous les tableaux sauf le K (non licenciés)

PRIERE DE JOINDRE LE REGLEMENT AVEC LA PRESENTE INSCIPTION
A l'ordre de LBTT.

A envoyer à : Malory Lasnier, LBTT, 48 bd de la Marne 21000 DIJON. Tel: 06 98 58 10 76
ou par mail à malorylasnier@free.fr

LE NUMERO DE LICENCE EST INDISPENSABLE
A L'ENREGISTREMENT DES ENGAGEMENTS.